

Une foule calme et attentive dans l'agora du lycée Banville. Toujours aussi impressionnant, année après année. PHOTO : CORENTIN GARAULT

Hommages

« Samuel Paty était élève ici, comme nous »

Des discours construits et émouvants, à l'occasion des deux cérémonies en hommage à Samuel Paty, à Moulins, sa ville, qui ne l'oublie pas, six ans après son assassinat. Les collégiens de Charles-Péguy et les lycéens de Banville ont développé les thèmes de la liberté d'expression, de l'homme par-delà le symbole, du respect, de la tolérance, de l'engagement, du courage et de la laïcité.

MATHILDE DUCHATELLE
mathilde.duchatelle@centrefrance.com

Deux cérémonies, deux fils rouges, hier à Moulins, pour rendre hommage au professeur Samuel Paty, qui fut également élève ici. Et dont la vie fut ôtée le vendredi 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. « Il a 47 ans pour toujours. »

Sans oublier Dominique Bernard, professeur assassiné trois ans plus tard, vendredi 13 octobre 2023, à Arras.

Une semaine après la projection du film *L'Abandon* en ouverture du festival Jean-Carmet, qui retrace les derniers jours de Samuel Paty, c'est au tour des élèves de dire, six ans après, ce qu'ils retiennent de ces drames et de tout ce qu'ils ont réveillé.

D'abord devant la médiathèque qui porte son nom, en présence des parents de Samuel Paty, avec des élèves du conseil de vie lycéenne de Théodore-de-Banville, deux élues du conseil municipal des jeunes et la classe « parcours citoyenneté défense et valeurs républicaines » du collège Charles-Péguy, dont la devise est « comprendre hier, vivre aujourd'hui, construire demain ». Puis au sein de l'agora du lycée Banville, devant toute la population de l'établissement.

Deux établissements qui ont vu le jeune Samuel Paty étudier en son temps. « Il était collégien ici », rappelle un élève de Charles-Péguy. « Il était dans ces salles de classe, a posé des questions et a réfléchi. Il fait partie de notre histoire et de notre ville ».

Les élèves enjoignent l'assistance à « ne jamais oublier » : « Battons-nous en ne nous taisant pas. Nous avons la triste obligation de nous souvenir de ces jours noirs ». Ne pas oublier les « valeurs » sur lesquelles repose la République française : « Nous avons la chance de pouvoir apprendre à réfléchir par nous-mêmes. Ces professeurs ont été condamnés pour le seul crime de faire leur métier ».

Une « école sanctuaire » qui « permet le débat »

Et ce métier, c'est « préparer les citoyens de demain », « apprendre à apprendre, à comprendre, à questionner, à argumenter, à écouter, à respecter, à penser par soi-même ».

Une école « qui protège » et qui doit être « un sanctuaire », parce qu'elle permet justement « le débat » : « Nous n'avons pas tous les mêmes idées, les mêmes croyances, mais nous partageons le même espace. On peut discuter, débattre, ne pas être d'accord. Cela s'accompagne du respect des autres. La liberté, ce n'est pas faire n'importe quoi ».

Un apprentissage de la « tolérance », qui permet de « dépasser les préjugés ». Parmi les outils, la « laïcité, qui permet à chacun de croire ou ne pas croire ».

Et les jeunes de citer l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui « inscrit la liberté d'expression comme droit fondamental dans notre démocratie ».

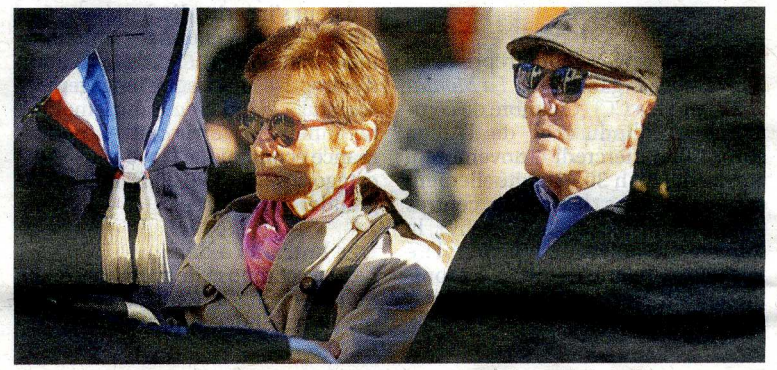
Des ados qui se projettent, adultes, déjà : « S'engager malgré notre jeunesse, prendre place dans la société, choisir le dialogue plutôt que la violence. S'engager à ne pas juger trop vite, que chacun vive ses convictions dans le respect des autres. Vérifier les faits. Faire de ce collège un lieu où les différences ne sont pas l'occasion de diviser, mais de mieux se connaître et trouver sa place ».

Les adultes et officiels ne sont pas en reste. Rappelant les faits bruts (Matthieu Geffray pour la Ville de Moulins). Rappelant que « nul ne peut être menacé pour avoir transmis un savoir » et qu'il faut « refuser les discours faciles et porteurs de rupture » (Cyrielle Franchi, pour la préfecture). Tapant plus fort, sur « les simplismes », le « fanatisme rôdant partout autour de nous », « l'obscurantisme ».

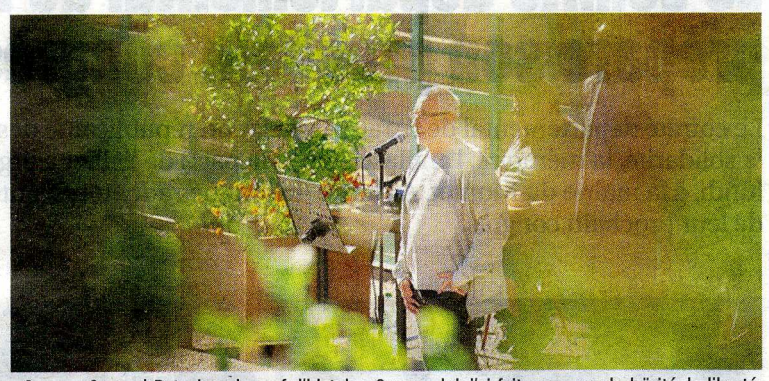
On retient aussi les références aux dernières manifestations lycéennes, engagement concret et récent.

Le proviseur du lycée Banville, Aymeric Hilali, soulignant « la dignité » de ses élèves : « Vous avez été protecteurs de votre établissement, face aux casseurs, je ne l'oublierai jamais ».

Le député Yannick Monnet relevant la « maturité d'une jeunesse qui demande les moyens d'apprendre. On a besoin de profs, des profs comme Samuel Paty, pour s'approprier le monde sans angles morts ».



Devant les parents de Samuel Paty, une lycéenne propose d'aller au-delà de l'hommage : « On pense souvent au symbole. Aujourd'hui je pense à l'homme. Il était avant tout un fils, un frère, un compagnon, un père. Il avait une vie, des projets, des habitudes. Un homme qui avait une famille et dont la vie comptait. Des proches qui vivent avec l'absence ». C.G.



« Comme Samuel Paty, je suis prof d'histoire. Comme lui, j'ai fait cours sur la laïcité, la liberté de culte, de conscience. J'ai aussi utilisé les caricatures », témoigne Romuald Féret, en poste à Banville. « Pourtant, si je prends la parole, c'est pour Sam, une élève que j'ai eue, et qui a aussi été élève de Samuel Paty. Elle me dépeint un prof attentionné, bienveillant, avec un souci sincère de ses élèves. Il est accusé de stigmatiser une religion, l'Islam. C'est le contraire. Il sait que la liberté d'expression de conscience, de culte, cohabitent difficilement. Il fait alors appel à une autre valeur, la tolérance ». C.G.



Le portrait du professeur Samuel Paty, exposé pendant la cérémonie devant la médiathèque qui porte son nom. Une médiathèque renommée en 2021. Un engagement fort qui se traduit notamment via l'éducation aux médias. A venir, des actions sur la citoyenneté, l'esprit critique, les sciences politiques, l'intelligence artificielle. C.G.